



Guide de

# l'apprentissage

édition 2025/2026



CERGY PARIS  
UNIVERSITÉ

***L'apprentissage,  
une voie d'excellence***

# Sommaire



Édito



1. Avant l'apprentissage
2. Pendant l'apprentissage
3. Après l'apprentissage

Dans un monde qui doit faire face à des enjeux sociaux et environnementaux majeurs, à l'heure où la technologie évolue tous les jours, où la concurrence est accrue, où la réglementation change constamment, les entreprises ont besoin de futurs salariés dotés de connaissances et de compétences professionnelles fortes, suffisamment autonomes pour s'intégrer rapidement et avec efficacité.

L'apprentissage a le vent au poupe ces dernières années. Il offre aux jeunes de 16 à 29 ans un statut d'étudiant tout en ayant le statut de salarié en entreprise.

Depuis la pandémie de Covid-19, le gouvernement avait lancé des aides pour soutenir l'emploi des jeunes, avec une prime pour les embauches d'apprentis. Face au succès de l'apprentissage grâce à ces aides, le ministère du travail a décidé de les prolonger tous les ans. Depuis, le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'aide est fixée à 6 000 euros.

Ce guide vous donnera les informations clés dont vous aurez besoin pour prendre votre décision, à la fin de ce guide, l'apprentissage ne sera plus un secret pour vous.

## Qu'est-ce que l'apprentissage dans l'enseignement supérieur ?

L'apprentissage est une formation alternant des périodes de formation théorique en centre de formation, et des périodes de formation pratique en entreprise. Préparant ainsi des diplômes allant du niveau BAC à BAC+5.

Un centre de formation d'apprenti (CFA) vous accompagne tout au long de votre formation.

## Particularités de l'apprentissage CFA CY

Une large offre de formations allant du niveau infra **bac** à **bac+5** dans 11 secteurs d'activité.



# 1. AVANT L'APPRENTISSAGE

# Choisir le CFA CY

## Répondre à l'apprentissage avec un engagement d'excellence

**2020**

### Création du CFA CY

L'apprentissage au cœur des formations à CY Cergy Paris Université depuis plus de 20 ans.

Aujourd'hui, l'offre de CY Cergy Paris Université comprend plus de 200 formations dont la moitié concerne l'apprentissage avec différents CFA partenaires, d'où la volonté de renforcer son positionnement en créant son propre CFA interne en 2020, le CFA CY.

### Chiffres en 2023



**1100**

*apprenties  
et apprentis*

**43**

*formations*

**84**

*% de réussite en  
licence professionnelle*

**94**

*% de réussite  
en master*

### Une équipe à votre écoute

Choisir le CFA CY, c'est se construire un avenir prometteur et assurer son insertion professionnelle future.

La qualité des enseignements dispensés alliée au rythme d'alternance proposé et à la mise en application en entreprise permettront aux apprenants d'atteindre leurs objectifs.

### Nos missions

Une équipe à votre service pour :

- accompagner dans le choix d'une formation,
- aider au placement en entreprise et lors de la signature du contrat d'apprentissage,
- suivre l'évolution dans la formation en alternance,
- favoriser la réussite au diplôme,
- lever les freins à l'apprentissage au quotidien.

## Nos actions

Pour vous accompagner, le CFA CY est fier de pouvoir compter sur le dynamisme, le professionnalisme, l'implication et la détermination de son équipe.



**En savoir plus**  
**<https://cfa.cyu.fr/>**



### Égalité des chances

- Lutte contre le sexisme, les violences à caractère sexuel et les discriminations
- Mise en place d'un dispositif de signalement
- Sensibilisation

**Référente égalité des chances**  
**Sandrine GEORGES**

### Mobilité internationale

- Information et promotion
- Validation et accompagnement du projet

**Référent mobilité**  
**Michel HAMARD**



**CFA**

CY Cergy Paris Université

### Handicap

- Accueil et accompagnement individualisés
- Aides spécifiques (compensation, équipement, accès aux droits...)
- Sensibilisation
- Intégration

**Référente handicap**  
**Rékia RHARBAL**

### Accompagnement dans la recherche de contrat d'apprentissage et l'insertion professionnelle

- Ateliers CV et lettre de motivation
- Préparation aux entretiens
- Stratégie de recherche d'entreprises

**Nos chargés de développement**



# Débuter en tant qu'apprenti.e

## Les conditions pour faire de l'apprentissage

### Les conditions

L'apprenti.e doit être âgé de 16 à 29 ans à la date de début d'exécution du contrat d'apprentissage.

#### Sauf exceptions :

##### La limite d'âge maximale n'est toutefois pas applicable :

- Si vous êtes reconnu en qualité de travailleur handicapé RQTH). Le recrutement d'apprentis en situation de handicap fait l'objet d'un accompagnement bien spécifique.
- Lorsque le contrat d'apprentissage est souscrit par une personne qui a un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation est subordonnée à l'obtention du diplôme ou titre sanctionnant la formation poursuivie ;
- Lorsque le contrat d'apprentissage est souscrit par une personne inscrite en tant que sportif de haut niveau sur la liste mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221 - 2 du code du sport.

##### L'âge maximum peut être porté à 35 ans dans certains cas suivants :

- En cas d'échec au diplôme ou au titre professionnel visé. Dans ce cas, l'apprentissage peut être prolongé pour 1 an maximum soit par prolongation du contrat d'apprentissage initial soit par la conclusion d'un nouveau contrat chez un autre employeur ;
- Rupture du contrat d'apprentissage d'une façon indépendante de l'apprenti (cessation d'activité de l'employeur ...)
- Lorsque le contrat ou la période d'apprentissage proposés fait suite à un contrat ou à une période d'apprentissage précédemment exécutés et conduit à un niveau de diplôme supérieur à celui obtenu à l'issue du contrat ou de la période d'apprentissage précédents ;
- Lorsqu'il y a eu rupture de contrat pour des causes indépendantes de la volonté de l'apprenti ou suite à une inaptitude physique et temporaire de celui-ci.



### Vous êtes de nationalité étrangère?

Les apprentis de nationalité étrangère (hors Union Européenne) doivent être titulaires d'un titre de séjour d'étudiant en cours de validité et d'une autorisation de travail obtenue par l'employeur.



## Définir son projet professionnel

### Comment trouver votre formation ?

De nombreuses formations permettent de réaliser ses études en apprentissage allant du niveau 3<sup>e</sup> jusqu'à bac+5.

Récapitulatif des cursus possibles en apprentissage, par niveau d'études et sur quelle plateforme postuler :

| Mon niveau de diplôme                      | Je peux intégrer...                                     | d'une durée de...                   | en m'inscrivant...                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pas encore le BAC                          | Un diplôme d'état de niveau 3 à 4                       | 1 à 2 ans en apprentissage*         | Directement auprès de l'école                                                                                                                                                                                                                                                      |
| BAC (niveau 4)                             | Un diplôme d'état de niveau 4 à 6                       | 1 à 3 ans en apprentissage          | <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur <a href="https://parcoursup.gouv.fr">parcoursup.gouv.fr</a> si je rentre en 1<sup>re</sup> année</li><li>• Sur le site eCandidat de <a href="https://cyu.fr">cyu.fr</a> si je rentre en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année</li></ul> |
|                                            | Un BUT (Bachelor universitaire de technologie)          | 3 ans, dont 1 à 3 en apprentissage* |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                            | Une licence ou licence Professionnelle                  | 3 ans, dont 1 à 2 en apprentissage* |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| BTS, DEUST... (niveau 5)                   | Une 3 <sup>e</sup> année Licence professionnelle (LP 3) | 1 an en apprentissage               | Sur le site eCandidat de <a href="https://cyu.fr">cyu.fr</a>                                                                                                                                                                                                                       |
| Licence/licence professionnelle (niveau 6) | Un Master (niveau 7)                                    | 2 ans, dont 1 à 2 en apprentissage* | <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur <a href="https://monmaster.gouv.fr">monmaster.gouv.fr</a> si je rentre en 1<sup>re</sup> année</li><li>• Sur le site eCandidat de <a href="https://cyu.fr">cyu.fr</a> si je rentre en 2<sup>e</sup> année</li></ul>                    |

\* Selon le diplôme préparé

Pour trouver ma formation en apprentissage : [cfa@cuy.fr](mailto:cfa@cuy.fr)

Pour des renseignements sur mon orientation :

**Orientation et Career Center** - Site internet : [www.cyu.fr/formation/career-center](https://www.cyu.fr/formation/career-center) - Téléphone : 01 34 25 63 22



# Vous avez trouvé votre formation

## La recherche d'entreprise

### Les essentiels

Pendant toutes vos démarches de recherches d'entreprise, vous devez avoir en tête les 2 critères essentiels :

- Le contenu et les missions proposées par chaque offre d'alternance, doivent bien correspondre à votre profil et au diplôme préparé.
- Vous devez anticiper sur votre organisation personnelle pendant la durée de l'apprentissage : hébergement, moyens et temps de transport pour se rendre au centre de formation (côté théorique) et sur le lieu d'apprentissage (côté pratique).-

### Quelques règles :

- L'entreprise doit être immatriculée en France et avoir un numéro de SIRET.
- La durée de votre alternance doit couvrir la totalité de votre formation en apprentissage.

## Trouver son entreprise est une vraie compétition !

Pour cela il convient de bien se préparer.

Le CFA CY vous accompagne dans vos recherches

Ateliers CV et lettre de motivation organisés en collectif, job dating, entretien « coaching », offres des entreprises partenaires du cfa.

### CONVAINCRE LORS DE L'ENTRETIEN

- 4 • Anticiper toutes les questions qui vous seront posées
- Travailler sa posture et son expression orale
- S'entraîner !

### CANDIDATER EFFICACEMENT

- 3 • S'organiser pour ne rien rater et être le plus rapide à répondre à une offre
- Rédigez chaque lettre de motivation adaptée à l'entreprise et à l'annonce, qui montre votre motivation pour le poste et démontre à quel point vous correspondez aux attentes de l'entreprise.
- Proposer spontanément votre candidature à des entreprises qui vous intéressent

### TROUVER DES ENTREPRISES QUI RECRUTENT DES ALTERNANTS

- 2 • Consulter en permanence les sites d'offres d'emploi et les portails des entreprises qui vous intéressent
- Participer à tous les salons et aux forums auxquels participent des entreprises
- Activer vos réseaux personnels et sociaux, notamment sur LinkedIn
- Bénéficier du réseau des entreprises partenaires de CY

### SE PREPARER :

- 1 • Rédigez un CV attrayant qui met en avant vos compétences et vos expériences
- Préparer un modèle de lettre de motivation
- Se créer et faire vivre votre profil LinkedIn

# La rémunération

## Le salaire de référence

L'apprenti.e perçoit une rémunération qui varie en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation. La rémunération d'un.e apprenti.e se calcule à l'aide du tableau de référence. Le salaire est calculé en pourcentage sur la base du montant du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) mensuel brut ou sur la base du salaire minimum conventionnel (SMC) s'il existe. Par ailleurs, l'employeur est libre de proposer une rémunération plus élevée.

Rémunération brute minimum d'un.e apprenti.e (base du SMIC au 01/01/2024) :

| Situation                                                                                                            | 16 - 17 ans              | 18 - 20 ans                | 21 - 25 ans                | 26 ans et +                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
|  1 <sup>re</sup> année de formation | 27 % du SMIC<br>486,49 € | 43 % du SMIC<br>774,77 €   | 53 % du SMIC<br>954,95 €   | 100 % du SMIC<br>1 801,80 € |
|  2 <sup>e</sup> année de formation  | 39 % du SMIC<br>702,70 € | 51 % du SMIC<br>918,92 €   | 61 % du SMIC<br>1 099,10 € | 100 % du SMIC<br>1 801,80 € |
|  3 <sup>e</sup> année de formation  | 55 % du SMIC<br>990,99 € | 67 % du SMIC<br>1 207,21 € | 78 % du SMIC<br>1 405,40 € | 100 % du SMIC<br>1 801,80 € |

### EXEMPLE 1



- Âge de l'apprenti.e : 22 ans
- Année de formation : 2<sup>e</sup> année de BUT ou Licence ou Master
- Contrat antérieur : 0
- Coefficient : 61 % du SMIC ou SMC

### EXEMPLE 2



- Âge de l'apprenti.e : 20 ans
- Année de formation : 1<sup>re</sup> année BUT ou Master
- Contrat antérieur : 1 contrat de 2 ans
- Coefficient : 51 % du SMIC ou SMC.

Le salaire brut est égal au net = pas de cotisations pour les salaires inférieurs à 79% du SMIC.

Le salaire n'est pas imposable (dans la limite du SMIC annuel brut).

Cas particulier des Licences Professionnelles (article D6222 - 32), LP3 en 1 an pour qui la rémunération sera celle d'une 2<sup>e</sup> année de formation.

# Les aides

## En tant qu'apprenti.e, de quelles aides je peux bénéficier?

En tant que salarié.e, l'apprenti.e ne perçoit plus les bourses réservées aux étudiants, mais d'autres aides financières et prestations sociales peuvent lui être accordées.



Carte étudiante  
(réductions restauration, loisirs ...)  
[www.cyu.fr](http://www.cyu.fr)



Accès au forfait  
Imagin'R  
(réduction pour  
les apprentis)  
[www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr)



Aides de la CAF  
Aide au logement  
APL et prime  
d'activité.  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)



Aide pour les  
personnes en  
situation de  
Handicap  
**Se référer au CFA CY**



Bourse apprentissage  
Le CFA CY propose la bourse  
apprentissage sous conditions.



Aide au permis  
**Se référer au CFA CY**



Aides au logement  
Avance LocaPass  
(dépôt de garantie),  
Visale (caution),  
Mobili Jeune (loyer).  
[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)



Aide  
Régionale à  
l'apprentissage  
(ARA)  
Selon critères et  
jusqu'à bac+2  
[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)



Aide à la mobilité  
européenne et  
internationale  
**Se référer au CFA CY**



Aides au 1<sup>er</sup> équipement  
proposées par le cfa cy  
Prêt d'un PC portable,  
tenue professionnelle ...  
Financées par les OPCO  
**Se référer au CFA CY**



*Cette liste n'est pas exhaustive, car il existe  
au niveau des entreprises, mais également  
au niveau des régions françaises, plusieurs  
aides financières à destination des jeunes  
en contrat d'apprentissage.*



**Pour en savoir plus**  
simulateur « boussole des aides » :  
[1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides](http://1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides)

# Le contrat d'apprentissage

## Le Cerfa 10103 - 11

### Étape majeure pour commencer votre apprentissage en entreprise

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui permet de suivre par alternance des périodes de formation en entreprise et en centre de formation d'apprenti.



J'ai trouvé mon entreprise



Je dois signer mon contrat d'apprentissage.

### Les clauses

Un contrat d'apprentissage peut débuter 3 mois avant la date de début de formation et se terminer 2 mois après la date de fin de formation.

L'apprenti.e doit avoir moins de 30 ans au moment de la conclusion du contrat.

Sauf :

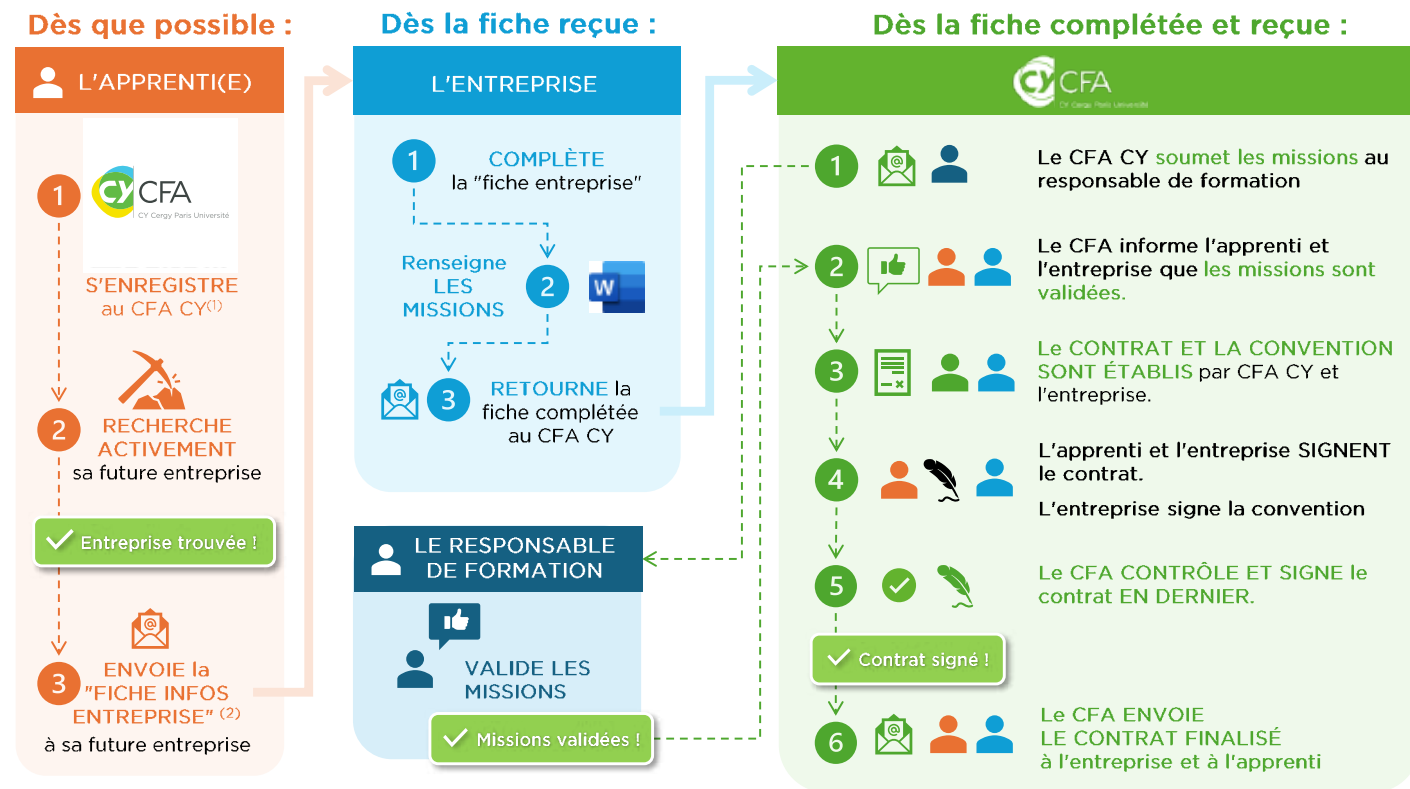
- Pour les personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH),
- les sportifs de haut niveau,
- pour les personnes dont le diplôme visé est indispensable pour son projet de création ou de reprise d'entreprise,
- pour les apprentis.ies qui poursuivent une formation dans un niveau supérieur.

Les 3 signataires au contrat sont l'employeur / le cfa / l'apprenti ou l'apprentie.

# Fiche pratique

## De votre enregistrement jusqu'à la signature du contrat d'apprentissage

Vous avez choisi votre formation, préparé vos entretiens, trouvé votre entreprise et signé votre contrat d'apprentissage ? Vous êtes prêt à entrer dans la vie d'un.e apprenti.e.



(1) En plus de l'inscription à la formation; (2) Disponible auprès du CFA CY

**2.PENDANT L'APPRENTISSAGE**

# Côté entreprise

## Droits et obligations

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée

Comme tous les salariés, l'apprenti.e a des droits et des obligations. Zoom sur la liste.

### DROITS

- Congés payés (5 semaines)
- Sécurité sociale
- Mutuelle
- Convention collective de l'entreprise (rémunération et avantages)
- Allocation logement (APL/ALS)
- Assurance chômage
- Prime d'activité
- Cotisations retraites
- ...

### OBLIGATIONS

- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, contribution obligatoire pour les formations à partir du niveau 6 de 750€ pour les employeurs
- Respecter le règlement de l'entreprise (horaires, assiduité, culture d'entreprise, clause de confidentialité, tenue vestimentaire...)
- Effectuer les missions prévues dans le contrat.

### + Congé pour révision :

Pour réviser en toute sérénité et si votre formation n'est pas en contrôle continu, vous avez droit à un congé pour révision de 5 jours ouvrables (du lundi au vendredi), dans le mois qui précède l'examen final et il donne droit au maintien du salaire.

## Le maître d'apprentissage

### Son rôle

Le maître d'apprentissage est la personne volontaire et désignée par l'entreprise qui accompagne l'apprenti.e tout au long de sa présence en entreprise.

### Ses principales missions

- Faciliter son intégration,
- Assurer sa formation pratique,
- L'accompagner vers l'obtention de son diplôme.



# Règles applicables

## Règles applicables en termes de santé et de sécurité en milieu professionnel selon le code du travail\*

En tant que salarié, l'apprenti.e bénéficie :



Visite médicale :

Une visite d'information et de prévention prévue au plus tard dans les 2 mois qui suivent son embauche.



Sécurité :

Des règles pour les travaux dangereux et pour sa santé ou sa sécurité. L'apprenti peut accomplir tous les travaux que nécessite sa formation, sous la responsabilité de l'employeur et pour certaines professions limitativement énumérées.



Loi applicable :

Du régime sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, y compris pendant les périodes où il fréquente le centre de formation.

\*Articles R. 6222 - 36 et R4624 - 10 à R4624 - 21

## Autres règles

À l'université, comme à l'entreprise, l'apprenti.e est soumis.e à un règlement

L'apprenti.e est également soumis au règlement intérieur de la composante à laquelle il est inscrit :

- Être assidu aux cours,
- Se présenter à l'examen,
- S'acquitter de la CVEC



Depuis le 1er juillet 2025 :

**Contribution employeur obligatoire**

**750€**

**dès le bac+3 et plus**

Pour renforcer l'implication financière des employeurs dans les parcours de formation de niveau bac +3 et au-delà.



*Le CFA CY s'occupe de tout, et vous éditera une facture pour le paiement.*



**Victime ou témoin de violence à caractère sexuel, de harcèlement, ou de discrimination au sein de l'entreprise, l'apprenti.e peut contacter le CFA CY via l'adresse E-mail dédiée : [cfacy.signalement@cyu.fr](mailto:cfacy.signalement@cyu.fr)**



## Les ruptures

Il y a possibilité de rupture dans certains cas :

Pendant les 45 premiers jours de présence en entreprise de l'apprenti.e, le contrat peut être rompu, par l'apprenti.e ou l'entreprise, à tout moment et sans motif.

Au-delà de cette période d'essai, la rupture du contrat nécessite l'accord des 2 parties. Dans le cas contraire :

- elle doit avoir un motif légal (faute professionnelle, absence de l'apprenti, non-respect de la législation de la part de l'employeur...)
- L'apprenti.e qui souhaite rompre le contrat à son initiative, doit saisir le « médiateur de l'apprentissage ».

## Financement de votre formation

**La formation est Gratuite pour l'apprenti.e, et est exonérée des frais d'inscription à l'université pour l'apprenti.e.**

La formation sera financée par les OPCO (opérateurs de compétences) pour les entreprises privées, par les CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) pour les entreprises territoriales et ne sera pas financée pour les employeurs public.

L'apprenti.e reste tout de même redevable de la CVEC « Contribution Vie Étudiante et de Campus » contribution obligatoire pour la plupart des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France, destinée à financer divers services pour améliorer leur qualité de vie sur le campus.



**Pour en savoir plus**  
<https://www.cyu.fr>

## EN BREF

- L'apprenti.e est lié.e à l'entreprise par un contrat d'apprentissage.
- Il/elle bénéficie de la même protection sociale que les autres salariés de l'entreprise.
- L'apprenti.e bénéficie des mêmes avantages et obligations que les autres salariés de l'entreprise.

# 3. APRÈS L'APPRENTISSAGE

# Après obtention du diplôme

## L'apprenti.e peut intégrer la vie professionnelle

Le cfa CY accompagne l'apprenti.e jusqu'à son insertion professionnelle



Embauche



Recherche d'emploi



Stage à l'étranger

### Poursuite d'étude

Le diplôme obtenu en apprentissage permet une insertion professionnelle facilitée. Cependant, si l'apprenti.e le souhaite, il/elle peut choisir de se diriger vers un diplôme supérieur proposé également en apprentissage, ou en initiale.

### Si échec au diplôme

Dans certains cas, l'apprenti.e peut prolonger son contrat d'apprentissage d'un an maximum.



# Cartographie

## 1 Site des Chênes

LSH, LEI  
33 boulevard du Port  
95011 Cergy-Pontoise cedex  
01 34 25 60 00

## 2 Site de Saint-Martin

IUT, ST  
2 avenue Adolphe-Chauvin  
BP 222, Pontoise  
95302 Cergy-Pontoise cedex  
01 34 25 60 00

## 3 Site de Cergy (Bernard Hirsch)

INSPE  
Avenue Bernard-Hirsch  
BP 70308  
95027 Cergy cedex  
01 34 35 37 40

## 4 Site de Neuville-sur-Oise

IUT, ST  
5 mail Gay-Lussac  
CS 20601 Neuville  
95031 Cergy-Pontoise cedex  
01 34 25 68 30 / 60 00

## 5 Site de l'Epss

13 boulevard de l'Hautil  
95092 Cergy-Pontoise cedex  
01 30 75 62 96

## 6 Site d'Argenteuil

IUT, CMQ Campus Sécurité  
95/97 rue Valère-Collas  
95100 Argenteuil  
01 39 98 34 00

### CMG Sécurité

Les bains-douches  
9 rue de Calais  
95100 Argenteuil

## 7 Site de Saint-Germain-en-Laye

CY Tech école de design  
Campus d'iXblue  
34 rue de la Croix de Fer  
78100 Saint-Germain-en-Laye  
01 30 87 47 00

## 8 Site de Gennevilliers

LSH  
ZAC des Barbanniers  
Avenue Marcel-Paule  
92230 Gennevilliers  
01 41 21 74 07

## 9 Site de Sarcelles

IUT  
34 boulevard Henri-Bergson  
95200 Sarcelles  
01 34 38 26 00



Site des Chênes



Site de Saint-Martin



Site de Neuville-sur-Oise



Site d'Argenteuil



Site de Gennevilliers



Site de Bernard-Hirsch



Site de l'Epss



Site de CY Ecole de design



Site de Sarcelles

# Une équipe à votre service

## Nos gestionnaires administratives et financières

### **Virginie Boucard**

Pour les formations santé & social  
virginie.boucard@cyu.fr  
06 13 53 44 75

### **Flora Duval**

flora.duval@cyu.fr  
06 13 53 64 42

### **Mélanie Florentin**

mélanie.florentin1@cyu.fr  
06 13 53 36 60

### **Laetitia Fontaine**

laetitia.fontaine@cyu.fr

### **Johanna Rufet**

johanna.rufet@cyu.fr  
06 13 53 26 10

### **Notre chargée de communication**

Ghislaine Tomenou  
ghislaine.tomenou@cyu.fr  
06 27 34 87 02

## Nos développeurs de l'apprentissage

### **Aurélie Cœuret**

aurelie.coeuret@cyu.fr  
06 29 99 20 26

### **Sandrine Georges**

Référent égalité des chances  
sandrine.georges@cyu.fr  
06 22 77 32 26

### **Michel Hamard**

Référent mobilité  
michel.hamard@cyu.fr  
06 13 62 32 55

### **Christophe Laurent**

christophe.laurent1@cyu.fr  
06 23 49 79 36

### **Rékia Rharbal**

Référent handicap  
rekia.rharbal@cyu.fr  
06 15 48 91 22

### **Notre assistante de gestion**

Rachina Houmadi-Abdou  
rachina.houmadi-abdou@cyu.fr  
06 01 80 28 78

### **Notre direction**

Stéphane Amiot  
Directeur  
stephane.amiot@cyu.fr  
06 10 96 75 45

Direction de la formation  
professionnelle et de l'apprentissage  
CY Cergy Paris Université  
33 boulevard du Port  
95011 Cergy-Pontoise cedex

Conception graphique  
Communication CFA CY

<https://cfa.cyu.fr>

Crédit Photos : Adobe Stock  
Image stage à l'étranger : Image by  
rawpixel.com on Freepik  
Image recherche d'emploi : Freepik



Suivez-nous sur nos réseaux :

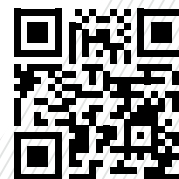
[facebook.com/cfa.cyu](https://facebook.com/cfa.cyu)



[linkedin.com/company/cfacy](https://linkedin.com/company/cfacy)



[instagram.com/cfa.cy](https://instagram.com/cfa.cy)



[cfa.cyu.fr](https://cfa.cyu.fr)